

# FSE



## COUPON D'ADHESION 2024-2025

Je soussigné(e).....

Ville du domicile : .....

Souhaite que mon (mes) enfant(s) :

- ..... classe : .....

- ..... classe : .....

Adhère(nt) au Foyer Socio-éducatif.

Je verse la somme de ..... euros

**(Montant libre à votre appréciation)**

(De préférence par chèque, libellé à l'ordre du FSE du Collège Amand Brionne).

En chèque

En espèce

**Adresse mail pour vous contacter** (écrire lisiblement svp) :

.....

Signature des responsables légaux :



### La coopérative : vente de fournitures scolaires

Gérée par des personnes bénévoles, cette coopérative fonctionne grâce aux élèves, parents et professeurs volontaires.

Tout au long de l'année, la coopérative est ouverte au collège, sous forme de « drive » avec bon de commande à compléter.

La coopérative permet de trouver à **prix coûtant** les fournitures demandées par l'équipe pédagogique.



Une **grande vente annuelle** a lieu juste avant la rentrée scolaire.

**Elle aura lieu le samedi 31 août 2024 de 8h30 à 12h au collège.**

Vous pouvez dès à présent réserver votre kit de rentrée en nous envoyant un mail à l'adresse ci contre.

Les tarifs vous seront fournis dès que possible.

### La salle de loisirs : le foyer

Un lieu de détente pour votre enfant. C'est grâce aux subventions du FSE que le collège aménage et entretient cet espace de détente avec :

- baby-foot
- fauteuils et lectures
- jeux de société

Le foyer se veut un lieu de rencontre où les collégiens aiment se retrouver et échanger ; il est aussi un outil d'apprentissage de l'autonomie.



**Attention :** le matériel présent dans cette salle étant la propriété du foyer, l'accès se fait toujours en présence d'un membre de la vie scolaire.

Adresse mail du FSE :

[fse.collegeamandbrionne@gmail.com](mailto:fse.collegeamandbrionne@gmail.com)

**Ecrivez-nous vite si vous désirez nous rejoindre pour faire vivre le foyer !**

## ADHERER AU F.S.E., POUR LES ELEVES C'EST :

L'accès au foyer et à la coopérative, la possibilité de mettre en œuvre des projets culturels au collège (ateliers, voyages, concerts...)

### Un soutien à la vie culturelle et sociale du collège

Le FSE peut participer financièrement aux projets concernant les élèves et validés par son conseil d'administration :

- Séjours (Ile Tudy, au ski, à l'étranger...)
- Ateliers créatifs, musique, etc.
- Bal des élèves de 3ème

Les ressources du FSE se composent des cotisations des adhérents, des subventions des collectivités territoriales, des dons et du produit des actions organisées par les bénévoles du FSE :

- Vente de sapins à Noël
- Vente de photos,
- Vente de biscuits, saucissons, cafés, thés...
- Vente de chocolats (possibilité de faire des factures pour les ventes à vos comités d'entreprises, entreprises...).

L'action des élèves, parents d'élèves et professeurs bénévoles ainsi que la vie scolaire est indispensable pour récolter les fonds nécessaires au financement des projets éducatifs et culturels.

### Une association

Le Foyer Socio-éducatif est une association loi 1901 dont les finalités sont l'éducation à la citoyenneté et le développement du sens des responsabilités par l'implication des jeunes dans la gestion des activités.

Son rôle est de gérer des activités pour améliorer la vie des élèves dans le cadre de l'établissement scolaire.

Le conseil d'administration est composé de parents, de membres du personnel de l'établissement et d'élèves volontaires.

Ce conseil d'administration se met en place lors d'une assemblée générale. Il est ouvert à tous les membres de la communauté scolaire.

En 2023 – 2024

**339 élèves adhérents**

**REJOIGNEZ NOUS !**

A la rentrée, vous serez conviés à participer à notre Assemblée Générale.

Ce sera l'occasion d'échanger sur les projets en cours et à venir.

***fse.collegeamandbrionne@gmail.com***

# FOYER SOCIO EDUCATIF

## COLLEGE AMAND BRIONNE

